

Part (%) surface agricole utile en production biologique, dont en conversion.

Définition de l'indicateur

Cet indicateur mesure la part des surfaces « en mode de production biologique » sur la surface agricole utile totale.

Il regroupe :

- Les surfaces dites « certifiées bio » qui rassemblent les parcelles dont la période de conversion est terminée.
- Les surfaces « en conversion » : la durée de conversion va de deux ans pour les cultures annuelles à trois ans pour les cultures pérennes. Elles comprennent les surfaces en 1ère, 2ème et 3ème année de conversion (C1, C2 et C3).

Type d'indicateur

Indicateur de réponse

Jeu d'indicateur existant

-

Échelle de renseignement

Champagne-Ardenne, départements.

Objectifs et valeurs de référence

Le plan ambition bio 2017 vise à augmenter les surfaces cultivées en agriculture biologique à l'horizon 2017 pour les porter à au moins 2 millions d'hectares, soit 8 % de la surface agricole utile.

Sources de données

Agence bio / Organismes certificateurs, Agreste

Fournisseur de données

Agence bio

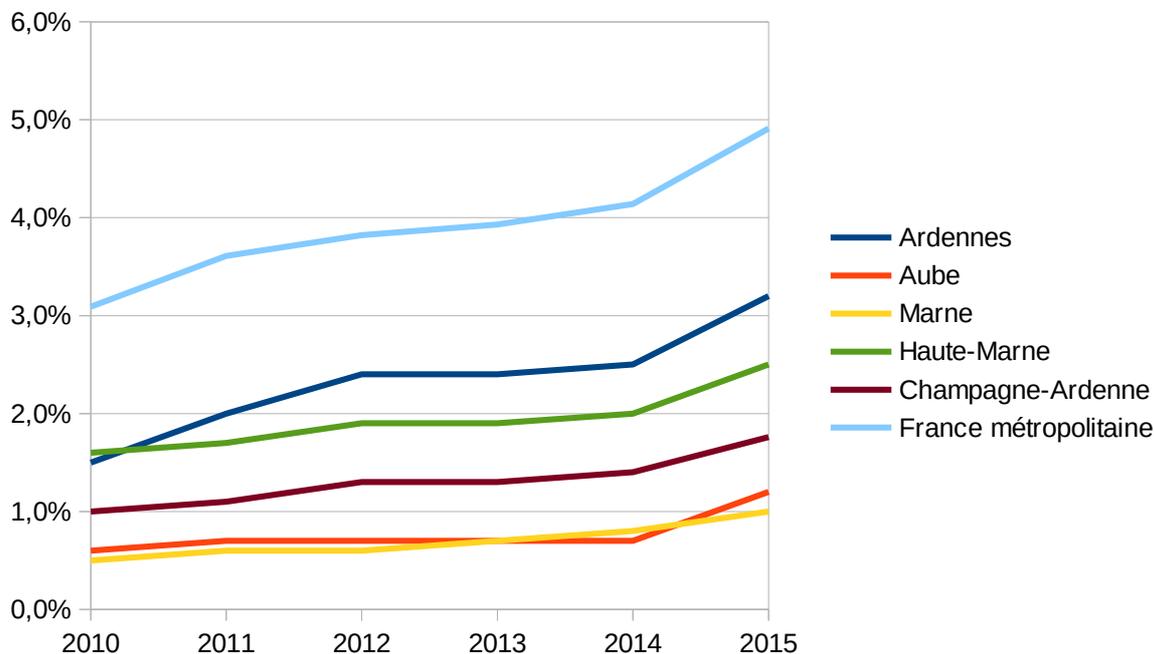
Fréquence d'actualisation

Tous les ans

Limites et précautions

Indicateur

Part (%) de la surface de la SAU en production biologique dont en conversion



La Champagne-Ardenne se situe parmi les dernières régions françaises en part de surface bio par rapport à la surface agricole utile totale (SAU). En 2015, la part de la surface en agriculture biologique en Champagne-Ardenne était ainsi de 1,8 % contre 4,9 % en France métropolitaine (et pour comparaison 3,2 % en région Grand Est). Ces chiffres restent loin de l'objectif du plan ambition bio qui s'élève à 8 % pour 2017.

Cette part est toutefois en hausse régulière. Elle s'est ainsi accrue de 80 % entre 2010 et 2015. Au sein même de la Champagne-Ardenne on observe de plus des disparités : si la Marne et l'Aube présentent une part de surface en agriculture biologique très basse (respectivement 1 % et 1,2 % en 2015), 3,2 % de la SAU des Ardennes et 2,8 % de la SAU de la Haute-Marne sont en agriculture biologique. Enfin, à l'exception de la Marne, on observe sur les 3 autres départements une dynamique bio plus forte sur 2015.